



Projet d'accueil Covid-19

1° Les nouvelles modalités d'accueil :

-La micro crèche la p'tite Galipette est en capacité d'accueillir les enfants habituels étant donné que la capacité maximale d'accueil est de 10 enfants.

- Les horaires d'accueil restent inchangés en ce qui concerne l'ouverture et la fermeture de la structure. Cependant l'accès à la structure sera réservé à un parent à la fois, selon les horaires des contrats des familles qui pourront être légèrement modifiés afin d'éviter que les familles se croisent.

Les contrats pourront être ajustés aux besoins des familles sur demande de ces dernières.

- Les effectifs et compétences professionnelles mobilisées restent identiques à l'avant confinement. L'équipe de 4 professionnelles sera présente tout au long de la journée de vos enfants, avec une modification de la pause déjeuner si nécessaire afin que celle-ci soit prise sur place (les professionnelles n'ayant pas l'autorisation de sortir de la structure pendant cette pause afin de limiter les possibles contaminations de l'extérieur)

2° Les mesures sanitaires :

- Les locaux et le matériel seront nettoyés suivant le protocole déjà en vigueur au sein de la structure. Cependant une attention particulière sera apportée aux points de contact (poignées de porte, robinetterie, interrupteurs, téléphone...) qui seront désinfectés plusieurs fois par jour, notamment les poignées de la porte d'entrée et de la porte de la salle principale qui seront désinfectées après chaque passage de parents.

- Le balayage humide sera à privilégier plutôt que l'aspirateur (remise en suspension de particules souillées). Les poubelles seront équipées d'un double sac poubelle.

- Les jouets seront choisis et mis à disposition en fonction de leur facilité de lavage/désinfection (les jeux en bois sont temporairement supprimés) et feront l'objet de vigilance accrue afin qu'un jouet mis en bouche soit immédiatement mis à laver (quand l'enfant aura fini l'exploration de celui-ci).

- Les gestes barrières seront scrupuleusement respectés entre adultes et feront l'objet d'un affichage et d'une mise en pratique afin de valider que tout le personnel est en mesure de les appliquer correctement.

En ce qui concerne les enfants, le lavage pluriquotidien sera amené de façon ludique et le groupe sera séparé, le plus souvent possible, en sous-groupe afin d'éviter trop de rassemblement entre enfants.

- Le port du masque étant obligatoire pour les personnels de crèche, celui-ci sera porté selon les règles sanitaires en vigueur lorsque la distanciation avec les enfants ou les autres professionnelles n'est pas possible.

En effet, nous savons que les émotions véhiculées par les mimiques du visage sont très importantes chez les jeunes enfants et que les priver des $\frac{2}{3}$ du visage de leur interlocuteur peut les mettre en danger pour leur évolution, notamment pour les enfants de moins d'un an.

Une éducation au port du masque sera mise en place par l'infirmière MME MOUREY Evelyne (référente Covid) de la structure.

- Le repérage précoce et les conduites à tenir en cas de Covid-19 :

Les personnels et enfants présentant des symptômes ne doivent pas être accueillis au sein de la structure. De même les enfants de parent souffrant de symptômes ne peuvent être accueillis. Si un enfant présente des symptômes, quel qu'il soit, il sera isolé en attendant que ses parents viennent le chercher. Le professionnel sera invité à aller consulter son médecin et quittera la structure dans les plus brefs délais.

Les espaces et le matériel utilisés par une personne présentant des symptômes, seront nettoyés et désinfectés selon le protocole covid+ et le linge sera décontaminé selon un processus qui ne le mettra pas en contact avec le reste u linge (cf annexe 2 du document solidarité-santé-gouv)

- L'identité du Référent Covid-19 interne de l'établissement est l'infirmière et référente technique. Ses missions sont d'informer les professionnelles et les familles des mesures mises en place par rapport à la prévention du virus, de mettre à jour les différents protocoles en lien avec le covid, de répondre au mieux aux interrogations de tous concernant ce virus et d'être en lien avec le référent covid-19 petite enfance de la PMI

3° Le projet éducatif :

- Il a dû subir des modifications nécessaires afin d'éviter tout risque de transmission du virus mais en gardant à l'esprit **qu'en aucun cas les protocoles sanitaires ne prendront le pas sur la qualité d'accueil et la bienveillance.**

“Le risque est là et il faut apprendre à vivre avec, en respectant les gestes barrières avec bon sens et rigueur.”

- Les transmissions seront à réguler au niveau du temps (courtes et efficaces de 5 à 10min) afin de respecter les horaires de chaque famille et d'éviter de faire attendre les autres familles.

Si besoin est, d'autres supports pourront être mis en place comme un échange par téléphone ou mail, l'envoi de photo ou de vidéo.

- Toute forme de regroupement étant temporairement interdit, nous suspendons les journées à thème ainsi que les samedi matin avec les familles. De même, la semaine de famille en fête prévue au mois de juin, est annulée.

4) Le rôle des parents est de :

- S'engager à ne pas confier un enfant malade et à informer de tous cas de Covid-19 dans le foyer de l'enfant ;

- S'engager à prendre tous les jours la température de leur enfant (de préférence en arrivant dans la structure).

- S'engager à respecter la nouvelle organisation de l'arrivée et du départ des enfants

- S'engager à porter un masque grand public lors des échanges avec les professionnelles.

- S'engager à respecter scrupuleusement les horaires d'arrivée et de départ de leur enfant, afin d'éviter les regroupements de familles et à prévenir les professionnelles en cas d'impossibilité d'être à l'heure.

5) Les activités :

Les jeunes enfants ont plus que jamais besoin de sécurité affective et de vivre dans un climat serein, afin de prévenir le stress qui, nous le savons, a des répercussions négatives sur leur cerveau en développement.

Cela n'a aucun sens d'essayer de leur faire respecter les distances entre eux et nous ne souhaitons pas qu'il y ait une recrudescence d'interdits durant cette période.

« un cerveau en construction est un cerveau qui apprend la communication et il faut rencontrer l'autre pour cela ». Ainsi, les enfants doivent retourner jouer ensemble et les câlins restent la réponse première à la demande de sécurité et de réassurance.

Même si les jouets feront l'objet d'un choix et d'une surveillance minutieuse, nous ne souhaitons pas réduire leur présence à un minimum qui serait aller à l'encontre de leur besoin d'explorer, d'associer, de manipuler....

Les beaux jours étant là, nous profiterons au maximum de notre espace extérieur, mais aussi, quand le taux d'encadrement le permettra, des espaces extérieurs de la commune, bien évidemment sans regroupement avec d'autres enfants.

Ainsi nous continuerons à danser, courir, chanter, manipuler, peindre, explorer, raconter des histoires, rêver et bien plus encore...Ensemble nous trouverons de nouvelles manières de faire car nous avons confiance en eux et en vous, parents 😊

L'équipe de la p'tite galipette